

AFFAIRE n° 16

O B J E T : Construction de 6 classes maternelles à la BRETAGNE

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération du Conseil Municipal en date du 27 Décembre 1979 vous avez approuvé le programme de construction du groupe scolaire maternelle de la BRETAGNE et autorisé à lancer l'appel d'offres.

Suite à l'appel d'offres infructueux du 29 Septembre 1980 un marché négocié a été passé avec l'entreprise BENOIT, pour un montant de 2 174 000 Francs.

Le financement de cette opération pourra s'établir de la façon suivante :

- subvention Education Nationale : 723 750 F
- emprunt CDC 80 et 81 : 1 450 250 F

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs de bien vouloir approuver ce plan de financement.

Je mets la question aux voix.

*

*

*

ADOPTE A L'UNANIMITE

*UV - St Denis le 9 Juin 1981
Pour le Préfet
le Secrétaire Général
Signé : Didier Cultiaux
Pour Copie Certifiée Conforme,
P/le Préfet
Le Chef de Bureau délégué
Jacques Lacoste*